

[aefinfo.fr](https://www.aefinfo.fr)

Ival 2024 : quelles académies comptent la plus grande part de lycées généraux et technologiques performants ?

Pierre Deroudilhe

10–12 minutes

La Depp publie, le 2 avril 2025, les indicateurs de valeur ajoutée des lycées GT, à l'issue de la session 2024 du bac. Au niveau national, 15 % des lycées généraux et technologiques sont considérés comme "performants" en termes de taux de réussite et d'accès au bac, tandis que 16 % sont "en deçà des attentes" placées en eux. Les départements et régions d'outre-mer se distinguent particulièrement, en dépassant les attentes sur l'ensemble des indicateurs. On note également de fortes disparités de performances entre les lycées de Guyane, tandis que l'académie de Limoges est la plus homogène.



L'académie de Guyane est celle qui abrite la part la plus importante (64,3 %) de lycées GT "performants" sur son territoire, selon les Ival 2024. Shutterstock - Mircea Moira

Les Ival ont vocation à "aller au-delà des taux de réussite à l'examen final du baccalauréat", à "rendre compte des résultats du système éducatif" et à "mettre à disposition des rectorats et chefs d'établissements des outils de pilotage", indique Magda Tomasini, directrice de la Depp (cf. encadré méthodologique), alors que le service statistique du MEN publie, le 2 avril 2025, les indicateurs de valeur ajoutée des lycées (publics et privés) au terme de la session 2024 du baccalauréat.

Les Ival, une APPROCHE pour supprimer le "biais social" des taux de réussite bruts

Pour rappel, l'approche par "valeur ajoutée" élaborée par la Depp a pour objectif de "comprendre et apprécier la façon dont les établissements accompagnent leurs élèves vers

la réussite", indique le service statistique du MEN.

En effet, les taux bruts (de réussite, de mentions ou d'accès au bac) sont souvent liés à l'indice de position sociale (IPS) des lycées. Plus un lycée est favorisé, plus ces taux sont haut, et inversement.

L'approche en valeur ajoutée permet donc "d'aller au-delà d'un seul taux 'brut' de réussite" car "les taux bruts ne permettent pas de différencier ce qui est dû à l'action de l'établissement de ce qui est dû aux compétences déjà développées par les élèves avant leur entrée dans l'établissement", détaille la Depp.

Autrement dit, l'approche en valeur ajoutée permet de supprimer le "biais social" que le taux de réussite brut ne permet pas de corriger, et de se concentrer sur les performances du lycée quelle que soit sa composition sociologique. Un lycée à l'IPS bas peut donc avoir une valeur ajoutée forte, et un lycée avec un IPS élevé peut se situer en deçà des attentes en termes de réussite.

Performants, en deçà des attentes, Neutres, sélectifs, accompagnateurs : les cinq familles de lycées

Pour éviter un "classement unidimensionnel" des lycées et offrir "une analyse plus riche, plus complète, et donc plus intéressante des actions des lycées", la Depp propose de regrouper les lycées en cinq familles, et sur deux des trois critères : la valeur ajoutée du taux d'accès au bac en partant de la classe de seconde, et la valeur ajoutée du taux de réussite au bac.

Dans sa typologie, la Depp identifie ainsi :

- Les lycées "neutres" qui ne se démarquent par particulièrement, et ont donc des résultats conformes aux attentes placées en eux,
- Les "performants" qui dépassent les attentes dans les deux critères,
- Les "sélectifs" qui dépassent les attentes en termes de réussite, mais "perdent" des élèves en cours de route,
- Ceux qui sont "en deçà des attentes" dans les deux critères,
- Les "accompagnateurs", qui peuvent être en dessous en termes de réussite au baccalauréat, mais amènent une plus grande part d'élèves jusqu'au bac qu'attendu. Ces établissements sont performants pour éviter le décrochage scolaire.

15 % des lycées "performants", 16 % "en deçà des attentes"

Au niveau national, sur les 2 218 lycées généraux et technologiques dont la "valeur ajoutée" est connue, on constate que :

- 49,9 %, soit 1 107 lycées, sont "neutres",
- 15,8 %, soit 351 lycées, sont "en deçà des attentes",
- 13,9 %, soit 309 lycées, sont "sélectifs",
- 14,6 %, soit 324 lycées, sont "performants",
- 5,7 %, soit 127 lycées, sont "accompagnateurs".

Les académies qui comptent la part la plus importantes de lycées GT "performants" sont les académies des Drom comme la Guyane (64,3 % de lycées performants), la Martinique (61,1 %), la Guadeloupe (60,0 %), La Réunion (27,3 %), ainsi que l'académie de Corse (63,6 %). Sur le territoire métropolitain, les académies de Créteil (30,6 %), de Versailles

(27,8 %) et d'Aix-Marseille (25,9 %) comptent la plus grande part de lycées performants. À noter que l'académie d'Amiens est la seule qui n'abrite aucun lycée "performant".

À l'inverse, les cinq académies qui comptent la part la plus importante de lycées GT "en deçà des attentes" sont les académies de Reims (30,6 %), d'Amiens (28,1 %), de Bordeaux (26,6 %), de Lyon (24,8 %) et de Nantes (22,9 %).

À noter également que la famille de lycées "neutre" est la plus représentée dans 24 académies, et qu'il n'y a que dans les académies de Guadeloupe, de Martinique, de Guyane, de Corse et de Créteil que la famille de lycées la plus représentée est celle des "performants".

Dans la visualisation ci-dessous, tous les lycées sont classés par famille (les couleurs). Pour afficher une académie en particulier, vous pouvez la sélectionner via le filtre interactif au-dessus de la légende.

Les Droms ont les plus larges parts de lycées performants

Sélectionner une académie

Les DROM se distinguent par leurs valeurs ajoutées positives

Il est également possible d'effectuer la moyenne de la valeur ajoutée de chaque indicateur et pour chaque académie, afin d'observer si la moyenne des lycées de chaque académie se situe au-delà ou en deçà des attentes.

On observe alors que, sur chacun de ces trois critères, une large majorité des académies ont une valeur ajoutée moyenne négative. Pour le taux de réussite au bac, par exemple, seules 13 académies affichent une valeur ajoutée positive, dont quatre dans les Drom : Paris, Lille, Rennes, Nancy-Metz, Limoges, Toulouse, Montpellier, Marseille, Corse, Guadeloupe, Martinique, Guyane, La Réunion.

Les académies des Drom se distinguent néanmoins par des valeurs ajoutées moyennes de leurs lycées GT largement positives dans chacun des trois critères examinés (valeur ajoutée du taux de réussite, du taux de mentions et du taux d'accès).

Dans la carte ci-dessous, vous pouvez afficher la valeur ajoutée moyenne pour chaque académie sur les trois indicateurs en cliquant sur le nom des indicateurs : taux de réussite, taux de mentions, taux d'accès.

La Guyane, académie la plus hétérogène de France

Il peut néanmoins exister de très fortes disparités entre les lycées au sein d'une même académie. En effet, la moyenne des valeurs ajoutées d'une académie ne nous dit rien sur les inégalités des performances des différents lycées au sein de cette académie.

Pour connaître ces niveaux d'inégalités, il est possible de regarder l'écart type : une mesure statistique permettant de comparer le niveau d'homogénéité d'un groupe. Plus l'écart type des valeurs ajoutées des lycées d'une académie est faible, plus ces lycées ont eu des performances comparables vis-à-vis des "attendus". Et à l'inverse, plus l'écart type est élevé, plus le groupe est hétérogène.

On se rend ainsi compte que, malgré la valeur ajoutée du taux de réussite très élevée observée précédemment, l'académie de Guyane affiche d'importants écarts entre ses lycées (somme des écarts types : 22,3), tout comme Créteil (17,6) et la Guadeloupe (17,4). Limoges est l'académie la plus homogène (9,8), devant les académies de Besançon, Poitiers et Grenoble.

Par ailleurs, on observe que des académies de taille comparable, comme Versailles (161

LEGT en 2023) et Créteil (135 LEGT), affichent un niveau de disparité entre établissements bien différent, avec une hétérogénéité bien plus forte dans l'académie de Créteil. De même, l'académie de Grenoble (80 LEGT) est bien plus homogène que des académies de taille comparable comme Lille (88 LEGT) ou la Normandie (80 LEGT).

SOURCES ET MÉTHODOLOGIE

Les données utilisées dans cette dépêche proviennent de la publication, par la Depp, des indicateurs des résultats des lycées. Ces indicateurs sont au nombre de trois (le taux de réussite, le taux de mentions et le taux d'accès), et chacun s'accompagne de sa valeur ajoutée :

- la valeur ajoutée du taux d'accès entre la 2nde et le bac,
- la valeur ajoutée du taux de réussite au bac,
- la valeur ajoutée du taux de mentions au bac.

Pour élaborer ces indicateurs, la Depp calcule d'abord pour chaque lycée, les taux d'accès, de réussite et de mentions auxquels on peut s'attendre en prenant en compte :

- l'origine sociale des lycéens, notamment grâce aux IPS,
- la composition sociologique du lycée,
- l'offre de formation du lycée.

À la fin de l'année, le service statistique du MEN calcule **la différence entre les taux obtenus à ceux attendus : cela donne la valeur ajoutée**. Si le lycée dépasse le taux attendu, il a une valeur ajoutée positive et a donc été plus "performant" que les autres lycées qui lui ressemblent socialement. Si le lycée est en deçà du taux attendu, il a une valeur ajoutée négative.

Pour ranger les lycées dans une des cinq grandes familles nous avons repris la même méthode que la Depp :

- Tous les lycées dont les taux de réussite et d'accès sont compris entre -3 et +3 sont "neutres",
- Tous les autres sont rangés dans une famille en fonction de leurs valeurs ajoutées : deux positives, deux négatives, ou une seule des deux réciproquement.

Afin de rendre compte de la disparité des valeurs ajoutées au sein d'une académie, nous avons calculé les écarts types du taux de réussite, de mentions et d'accès pour chaque académie et les avons additionnés. Cette mesure n'est ainsi pas un écart-type en soi, mais elle permet de se faire une idée de la disparité des performances des lycées d'une académie.

La Depp ne calcule pas la valeur ajoutée d'un lycée si moins de 40 lycéens de la voie professionnelle se sont présentés au baccalauréat, nous ne prenons donc pas en compte ces lycées pour calculer nos statistiques. Elle ne rend pas publics les taux bruts des établissements dans lesquels moins de 20 candidats se sont présentés au bac. Et enfin, elle ne publie aucune donnée concernant Mayotte, les effectifs de ces établissements étant trop faibles pour garantir le secret statistique.